



HAL
open science

La rue comme espace patrimonial du cosmopolitisme : le boulevard Saint-Laurent à Montréal

Marie-Laure Poulot

► **To cite this version:**

Marie-Laure Poulot. La rue comme espace patrimonial du cosmopolitisme : le boulevard Saint-Laurent à Montréal. La diversité des patrimoines. Du rejet du discours à l'éloge des pratiques (sous la direction de Daniela Moisa et Jessica Roda), Presses de l'Université du Québec, p. 131-151, 2015, Collection Nouveaux Patrimoines, ISBN 978-2-7605-4384-3. hal-01367739

HAL Id: hal-01367739

<https://hal.science/hal-01367739>

Submitted on 16 Sep 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La rue comme espace patrimonial du cosmopolitisme : le boulevard Saint-Laurent à Montréal

Marie-Laure Poulot

Manuscrit auteur – Work paper

Le boulevard Saint-Laurent constitue un axe majeur dans la structuration de l'île de Montréal, souvent appelé la *Main*, en référence à la *Main Street*¹. Traditionnellement décrit comme la frontière entre les « deux solitudes² », entre les quartiers anglophones à l'ouest et les quartiers francophones à l'est, le boulevard est aussi le « corridor de l'immigration », soit le lieu où les immigrants s'installaient lors de leur arrivée à Montréal, d'où la création du sud au nord d'un quartier chinois, du secteur juif et portugais, et enfin de la Petite Italie (FIGURE 1).

C'est l'organisme Dialogue Saint-Urbain – fondé en 1989 afin d'améliorer le dialogue entre la communauté juive et la majorité francophone à Montréal –, par la plume de Pierre Anctil, professeur d'histoire et d'anthropologie à l'Université d'Ottawa, qui fait la demande en 1995 de désignation du boulevard Saint-Laurent comme patrimoine historique culturel auprès de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC). La communauté juive était en effet un des groupes les plus importants en termes démographiques sur le boulevard Saint-Laurent et ses environs, avec des points d'ancrage du quartier chinois au Mile-End. Cette « ville dans la ville » fonctionnait plutôt en anglais³, d'où la volonté de Dialogue Saint-Urbain de tisser des liens entre les deux groupes de langues différentes. Dès l'année suivante, le boulevard est reconnu arrondissement historique d'importance nationale pour la « fondation et le développement des diverses communautés ethnoculturelles au Canada⁴ ». Cette désignation, fondée sur le « petit patrimoine » et le « patrimoine minoritaire » des « communautés culturelles⁵ », matériel et immatériel présent sur le boulevard,

mobilise donc un patrimoine de la « diversité culturelle⁶ » en lien avec l'immigration. L'expression de « diversité culturelle » extrêmement large et bien souvent floue est très utilisée dans les textes internationaux et adoptée par plusieurs États comme étant une valeur qu'il est souhaitable de protéger : ainsi, le « couloir des immigrants⁷ » du boulevard Saint-Laurent est érigé en patrimoine comme symbole de l'identité collective canadienne.

À travers cet article, notre propos est d'interroger la mise en patrimoine d'une rue comme espace privilégié de la mobilité et de la diversité. Je m'appuierai sur un travail de terrain réalisé entre 2010 et 2013 dans le cadre de ma recherche doctorale sur le boulevard Saint-Laurent⁸. Par le « coudoisement⁹ » des individus, un « apprivoisement mutuel¹⁰ » s'y construit entre les différentes communautés qui apprennent l'altérité. Si les quartiers chinois, juif, portugais ou italien qui ponctuent le boulevard Saint-Laurent illustrent des formes d'enclaves, ils montrent aussi des limites mouvantes et connaissent moult échanges et superpositions. À Montréal, le terme de « communauté » est utilisé au sens anglo-saxon, c'est-à-dire connoté positivement : il renvoie à des personnes habitant le même quartier, partageant des liens et interagissant les uns avec les autres. Le terme de communauté n'est pas utilisé dans un sens où il y aurait une séparation forte entre elles : ce sont plutôt leurs coprésences qui créent le cosmopolitisme. Nous utiliserons dans cet article le terme de cosmopolitisme plutôt que celui de « diversité culturelle », plus descriptif et n'offrant pas de vision globale à la fois politique, et au niveau de représentations et des interactions quotidiennes. La vision cosmopolite valorise en outre l'affiliation volontaire et révocable des individus à une pluralité de groupes aux frontières mouvantes, à rebours du multiculturalisme¹¹, qui offre une conception de la société comme un ensemble donné de communautés culturelles préconstituées, cloisonnées, homogènes, dont la pérennité devrait être garantie et où chaque individu se trouverait identifié à un groupe.

Cette altérité, vécue au quotidien au XIXe et XXe siècle sur le boulevard, est aujourd'hui mise en visibilité, et donnée en représentation aux passants. La conservation des traces anciennes et l'apposition de marques (arches, drapeaux,

etc.) constituent une des manières de mettre en valeur ce patrimoine, mais les espaces patrimoniaux, ainsi révélés, ne se superposent pas forcément. Et certains lieux en changeant de fonctions ou de propriétaires peuvent passer de la mémoire d'un groupe à un autre. Dès lors, comment conserver les traces de l'ancienne expérience cosmopolite sur le boulevard ? Existe-t-il des revendications différentes quant à cet espace ?

Nous verrons tout d'abord combien la rue constitue un espace patrimonial original, avant d'interroger ce qui « fait » patrimoine sur le boulevard et selon quelle échelle décisionnelle : l'objectif est d'interroger la diversité des patrimoines du boulevard. Enfin, le boulevard Saint-Laurent est aussi un territoire approprié par plusieurs communautés ethnoculturelles : le patrimoine du cosmopolitisme est-il soluble dans l'identification montréalaise ?

De l'inscription patrimoniale d'une rue : un objet à inventer ?

Un espace original par rapport aux autres désignations patrimoniales

L'énoncé d'intégrité commémorative de Parcs Canada retient trois raisons de désignation du boulevard Saint-Laurent en 1996. Outre le « mode de vie forgé sur la présence d'usines textiles, petits commerces, théâtres et salles de spectacle qui a inspiré nombre d'artistes », deux aspects sont liés à la diversité culturelle :

- « 1) le lieu de fondation et de développement de communautés culturelles (passées et/ou actuelles) représentant l'ensemble de la société canadienne ;
- 2) le caractère cosmopolite conjugué au perpétuel renouveau que [fait] naître le brassage des cultures et des esthétiques¹² ».

Cette désignation intervient dans un contexte de meilleure reconnaissance et prise en compte de la mémoire des communautés ethnoculturelles dans le passé national canadien, au même titre que celles des peuples Autochtones et des femmes : ces trois groupes considérés comme « trop peu représentés » selon Parcs Canada sont aujourd'hui devenus des « priorités stratégiques¹³ ». Les autres lieux inscrits au patrimoine fédéral au nom des « communautés ethnoculturelles » selon la terminologie employée par Parcs Canada sont pour l'essentiel des bâtiments de

culte (comme l'église orthodoxe Antiochian St. George à Montréal ou le temple sikh d'Abbotsford en Colombie-Britannique), ou deux cimetières, ou encore le quartier chinois de Victoria (Colombie-Britannique).

Au regard de ces lieux – à l'exception du quartier chinois de Victoria –, le boulevard Saint-Laurent constitue un choix peu commun. Il présente des paysages très « ordinaires », voire certains secteurs peu multiculturels et peu mis en valeur, à la trame commerciale assez lâche, comme les alentours du viaduc Van Horne. L'absence de référence à une époque en particulier est une autre originalité et fait de cette désignation une référence plus territoriale qu'historique. Enfin, cette artère longue de près de six kilomètres concentre non pas une mais plusieurs communautés, c'est en soi un espace dit cosmopolite. Le Rapport de la Commission des lieux et des monuments historiques souligne l'importance du pluralisme ethnoculturel, devenu, selon les termes de la loi sur le maintien et la valorisation du multiculturalisme de 1988, « une caractéristique fondamentale de l'identité et du patrimoine canadien¹⁴ » si bien que le boulevard s'impose comme « reflet microscopique de la société canadienne¹⁵ ».

Penser la rue comme espace du cosmopolitisme

Les études sur la diversité en ville s'attachent le plus souvent à la ville dans son ensemble ou à des lieux précis comme le quartier ou les espaces publics où se croisent, voire interagissent les individus. Si le quartier fait l'objet de nombreuses études¹⁶, la rue est rarement citée alors qu'elle s'apparente à un espace à la jonction de différents lieux du cosmopolitisme (quartiers, commerces, places). Elle fonctionnerait comme une « verrière cosmopolite¹⁷ », c'est-à-dire un lieu de « relâche » où la diversité et la rencontre sont vécues de façon plus décontractée : elle autorise l'échange en milieu urbain multiculturel, « tout en minimisant les conflits de coexistence¹⁸ ». La rue est à la fois élément de réseau et de circulations, espace de sociabilité et de coprésence : elle constitue un territoire citadin de la vie quotidienne et un lieu de contact avec « l'autre » ; elle relève de l'espace public anonyme tout autant que de l'espace familial. D'une certaine

manière, la rue réunit les différentes figures des relations interethniques décrites par Chantal Bordes-Benayoun :

« Deux figures spatiales hantent la recherche sur les relations interethniques : celle du ghetto, de l'enclave, de l'enfermement et du repli communautaire, d'une topographie délimitée d'une part ; celle de l'errance illimitée, d'un cosmopolitisme débridé et détaché des lieux (...) de l'autre¹⁹ ».

Le boulevard Saint-Laurent participe de ces deux images : au-delà des réseaux communautaires dans lesquels sont insérés les quartiers fondateurs du corridor du boulevard, ils sont reliés entre eux par des espaces « neutres » ou de respiration (comme le marché Jean-Talon²⁰). Le boulevard autorise une approche multiscalaire combinant des lieux ponctuels (commerces, institutions), et des nécessaires élargissements pour replacer la rue dans le quartier ou dans la ville. Métonymie de la ville ou reflet de la ville comme « siège du cosmopolitisme²¹ », le boulevard est un espace de mobilité à rebours de la place ou d'un parc où l'on reste. La rue cosmopolite ne fait donc pas seulement référence au passage du « voyageur qui arrive un jour et repart le lendemain, mais plutôt la personne arrivée aujourd'hui et qui restera demain²² ». Ainsi, la rue interroge la mobilité et la fixité²³, en liant inscription urbaine et référents spatiaux lointains des groupes diasporiques l'habitant.

De surcroît, le boulevard est inséré dans les réseaux de circulation : comme rue commerçante de quartier, il symbolise les dynamiques sociales de la population résidentielle locale, mais attire également une clientèle plus large en tant que *Main Street*. La rue ne constitue pas un espace en apesanteur, il est nécessaire de prendre en compte le reste du territoire dans lequel elle s'inscrit. Quelle est donc l'épaisseur du boulevard désigné comme patrimoine du cosmopolitisme ?

La recherche d'une inscription territoriale : un boulevard aux limites mouvantes

Le boulevard est considéré comme corridor de l'immigration sur toute sa longueur depuis le Vieux Port. Toutefois, l'imaginaire patrimonial n'épouse pas toujours

ces limites selon les différentes échelles de patrimonialisation. Dans les documents officiels de désignation, le boulevard Saint-Laurent est tantôt présenté dans son ensemble, tantôt fondu dans le quartier. Les actions des associations se concentrent surtout sur la partie centrale, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, de la rue Sherbrooke à l'avenue du Mont-Royal. D'autres secteurs semblent ignorés, à l'image des alentours du viaduc Van Horne ou du tronçon dans le Vieux-Montréal. Dans ce dernier cas, si les habitants évoquent la protection du quartier, ils ne font pas référence au boulevard, qui correspond dans ce secteur au palais de justice, à une enseigne MacDonalds, et à l'autoroute Ville-Marie, autant d'éléments peu appropriés. Pourtant, la Société du Vieux-Port décrit cette portion comme l'incarnation de « la société multiculturelle qu'a toujours été Montréal », en retenant quatre critères fortement ancrés dans l'histoire cosmopolite de Montréal :

« dès la fondation de Ville-Marie, il a été point de rencontre entre les civilisations amérindienne et européenne ; de par sa vocation portuaire, il a été un lieu d'échanges commerciaux et culturels (...) ; il a longtemps été le principal point d'entrée des immigrants au Canada ; l'une des portes du Vieux-Port donne sur le boulevard Saint-Laurent, reconnu par le gouvernement du Canada pour son caractère patrimonial, et qui incarne toujours la diversité culturelle de Montréal²⁴ ».

Même la Commission des lieux et des monuments historiques ne définit pas le périmètre du « corridor historique ». Lors de la consultation publique de 2005 sur la politique du patrimoine de la ville de Montréal, un des commissaires évoque une nécessaire « délimitation territoriale », « latéralement ». Pour les membres des associations de sauvegarde, « ça inclut d'une ruelle à l'autre, soit des bâtiments de chaque côté de la *Main*, uniquement », mais ni la rue Saint-Dominique, ni la rue Clark, toujours citées, ne sont des ruelles. Au final, comme le souligne une des membres de l'association des Amis du boulevard Saint-Laurent :

« Je trouve que c'est difficile de penser à une artère sans vraiment penser aux quartiers de chaque côté. Et dans le cas de la *Main*, le lien entre les

deux est incroyablement important parce que les résidents des quartiers ont travaillé sur la *Main*, ont influencé le développement de la *Main* et c'est toujours le cas aujourd'hui. (...). Alors pour nous, ce n'est pas uniquement la rue qui est importante, ce sont des quartiers de chaque côté. Jusqu'à quel point, ça reste à définir²⁵ ».

À la lecture de ces échanges, on mesure la difficulté de penser le boulevard en termes de rue, la notion de « quartier » semblant davantage l'emporter. D'ailleurs, dans les années 1970, les groupes de sauvegarde présentaient le quartier « comme un remède efficace qui permettrait de sauvegarder un milieu de vie et un paysage urbain sous-estimé²⁶ », à tel point qu'Héritage Montréal avait délimité un quadrilatère à protéger, le « Saint Laurent Boulevard Village », « espace d'appartenance singularisé²⁷ ». Certains acteurs adhèrent toujours à ce scénario et souhaitent l'extension du patrimoine non plus au seul « corridor », mais à la notion de quartier : certains membres d'associations rêvent ainsi à un « *historic district* » autour du *Red Light*. *A contrario*, certains groupes défendent l'idée de la rue, « paysage culturel » à protéger à Montréal²⁸, au même titre que les quartiers résidentiels.

Le cosmopolitisme dans tous ses états : les patrimoines du boulevard Saint-Laurent

La patrimonialisation du boulevard Saint-Laurent en tant que « corridor des immigrants » s'applique à plusieurs échelles (dans son ensemble, un tronçon, un bâtiment) et rend caduque la distinction entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel.

Une diversité de patrimoines : lieux, échelles, significations

Le patrimoine « est tour à tour l'otage, l'instrument ou l'incarnation des luttes politiques qui ont opposé et qui opposent encore le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, au nom de stratégies nationalistes fortes²⁹ ». Le

boulevard Saint-Laurent n'échappe pas à la règle, reconnu patrimoine à toutes les échelles de pouvoir, du fédéral au local en passant par le provincial.

La désignation du boulevard Saint-Laurent en tant que « corridor traditionnel de l'immigration » s'inscrit tout d'abord dans le grand récit du *nation-building* canadien : c'est une manière pour le gouvernement fédéral de promouvoir le multiculturalisme, de s'imposer dans l'imaginaire québécois et, enfin, d'inscrire le boulevard Saint-Laurent dans la mémoire canadienne. La province québécoise affirme également sa spécificité, via sa politique d'interculturalisme, manière propre de gérer la diversité ethnoculturelle et décrète le boulevard comme lieu patrimonial porteur d'une identité nationale québécoise. Mais les différents acteurs n'ont pas la même conception du patrimoine. Si l'espace qui s'étend du Vieux-Port à la rue Jean-Talon est « arrondissement historique » au niveau fédéral, seuls quatre bâtiments, dont le Monument National, sont inscrits au Registre du patrimoine culturel québécois, auquel s'ajoute le site patrimonial du Vieux-Montréal, classé depuis 1964 et agrandi en 1995 (rebaptisé « site patrimonial de Montréal » depuis l'adoption de la *Loi sur le patrimoine culturel* en octobre 2012). Les aménageurs considéraient le Vieux-Montréal comme un « écrin » de l'identité canadienne-française dans les années 1960-70³⁰, et ce tropisme canadien-français se retrouve aujourd'hui. En effet, alors qu'au niveau fédéral, il est question d'exalter les bienfaits du multiculturalisme, le gouvernement provincial privilégie des bâtiments liés au passé canadien-français, à la religion catholique ou au passé industriel de Montréal. Or, si le boulevard présente quelques bâtiments importants pour la communauté francophone et traverse l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, il ne constitue pas un symbole du passé des Canadiens-français à proprement parler. Il est surtout représentatif des différentes vagues d'immigration à Montréal, ce qui le met quelque peu en discordance avec ce que le gouvernement du Québec cherche à mettre en valeur.

La ville de Montréal s'est également dotée d'une politique du patrimoine dès 2005³¹, dont le texte fondateur souligne l'importance du boulevard Saint-Laurent et rappelle sa désignation au niveau fédéral. Le boulevard est pourtant absent de la

Politique du patrimoine de la Ville de Montréal qui isole des « territoires à haute valeur patrimoniale », et il n'est pas désigné comme « patrimoine potentiel » sur le plan d'urbanisme de la ville. Des membres de la Division du patrimoine à la municipalité justifient cette absence par une politique municipale patrimoniale centrée sur des « noyaux » ou des îlots, quand le boulevard est une « ligne », d'où des difficultés à initier des actions de mise en valeur. Enfin, les instances des différents arrondissements affirment la valeur historique et architecturale de certaines portions du boulevard, reconnues « secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle », mais sans jamais considérer le boulevard comme un « tout ». Les différentes décisions de reconnaissance du boulevard montrent donc une grande hétérogénéité, avec des stratégies fortes de différenciation. Enfin, l'analyse des différents textes légiférant sur la mise en patrimoine du boulevard Saint-Laurent souligne la quasi absence de réglementations de protection, sans doute aussi car le boulevard est constitué en grande partie de bâtiments relevant de propriétaires privés.

Au final, les différentes échelles de gouvernement reconnaissent le boulevard dans son ensemble ou en partie, du « lieu historique » au « Monument ou immeuble patrimonial », en passant par des secteurs ou des « arrondissements historiques » aux géométries variables (tableau 1). À l'« arrondissement historique » fédéral, l'administration provinciale propose un arrondissement historique³², devenu depuis 2012, « site patrimonial de Montréal ». Ces désignations témoignent d'un fort attachement à l'idée de « Monument historique » et de la difficulté à penser la patrimonialisation à l'échelle de territoires plus vastes, quartier ou rue, cette dernière forme apparaissant encore plus problématique pour les politiques. Cet accent sur le bâti reste majeur au niveau provincial bien que la Commission des biens culturels du Québec a étendu sa définition du patrimoine des monuments aux biens culturels en général, et ce, alors même que le boulevard Saint-Laurent relève à la fois du patrimoine matériel et immatériel.

Tableau 1 : Échelles de gouvernement et espaces patrimonialisés

ÉCHELLES DE PATRIMONIALISATION ET INSTANCE DE DÉCISION	EXPRESSION UTILISÉE	LIEUX CIBLÉS
Niveau fédéral (Commission des lieux et monuments historiques du Canada)	« arrondissement historique d'importance nationale »	<ul style="list-style-type: none"> - Boulevard du Vieux-Port à la rue Jean-Talon - église Notre-Dame de la Défense (2002) - Monument-National (1985)
Niveau provincial (Ministère de la Culture et des Communications, gouvernement du Québec)	« immeuble patrimonial » anciennement « Monument historique classé »	<ul style="list-style-type: none"> - édifice Joseph-Arthur-Godin (1990) - maison Elizabeth-Mittleberger-Platt (1968) - manufacture Louis-Ovide-Grothé (2012)
	« Monument historique classé » et « aire de protection »	- Monument National (1976 puis 1978)
	« site patrimonial » anciennement « arrondissement historique de Montréal »	- Vieux-Montréal (1964, 1995)
Niveau municipal	« territoires à haute valeur patrimoniale »	
	« patrimoine potentiel »	
	« immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle »	<ul style="list-style-type: none"> - Monument-National - manufacture Louis-Ovide-Grothé - édifice Joseph-Arthur-Godin - Ensemble 3660-3712 Saint-Laurent
Niveau des arrondissements	« secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle »	<ul style="list-style-type: none"> - Petite Italie (Rosemont-Petite-Patrie) - Plateau Mont-Royal - Boulevard Saint-Laurent et rue Sainte-Catherine Est - Vieux-Montréal - Boulevard Saint-Laurent entre Sherbrooke et Bernard

Les instances de décision utilisent différents termes pour désigner les lieux patrimonialisés, qui, sans correspondre aux mêmes espaces, se recoupent parfois : les mêmes bâtiments réapparaissent à différentes échelles de patrimonialisation sous diverses appellations. (Sources : Grand répertoire bâti de Montréal, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Répertoire canadien des lieux patrimoniaux).

Un patrimoine à la fois matériel et immatériel

Le boulevard relève tant du patrimoine matériel que du patrimoine immatériel : le cosmopolitisme de la rue a notamment été mis en récits³³, lesquels viennent contribuer à la construction du boulevard comme « haut lieu³⁴ » dans l’imaginaire montréalais. Les textes officiels du gouvernement fédéral retiennent autant le bâti que la « dimension un peu magique, un peu mystérieuse³⁵ » du boulevard. Le patrimoine de la diversité culturelle est d’ailleurs souvent renvoyé à ce patrimoine dit « immatériel », récemment reconnu par les autorités de Montréal, ville où « se développe (...) désormais un désir de connaissance de la culture de l’Autre et une volonté plus claire de l’exprimer³⁶ ». La municipalité de Montréal définit le patrimoine immatériel, en accord avec l’Unesco et Parcs Canada comme :

« le produit évolutif d’un patrimoine souvent issu de milieux ruraux d’ici et d’ailleurs, mais transformé par l’histoire, le contexte social et économique, les événements, l’industrialisation et l’urbanisation propres à Montréal. Il est l’héritage des peuples fondateurs de Montréal, des groupes et des communautés qui ont construit, habité et surtout marqué la ville. Il est en constante évolution et se nourrit des courants historiques, religieux, sociaux et culturels qui traversent la culture urbaine. Il est transmis grâce à des porteurs, des acteurs, des praticiens et grâce aux citoyens de Montréal³⁷ ».

Sa reconnaissance et son affirmation dans la loi sur le patrimoine culturel de 2012, où il est qualifié de « patrimoine vivant » ou « patrimoine d’expression³⁸ », pourrait soutenir une meilleure prise en compte du patrimoine des communautés ethnoculturelles et conduire à un investissement plus important du gouvernement

provincial, encore très attaché à la notion de « monument historique ». La mise en patrimoine du boulevard fait en effet aussi bien référence à des bâtiments spécifiques (lieux de cultes, centres communautaires, clubs sociaux, magasins ethniques) qu'à des habitudes (alimentaires par exemple), ou des festivités. Le boulevard constitue un lieu de vie et son patrimoine renvoie à son « ambiance urbaine particulière » qui va de pair avec une trame commerciale historique cosmopolite.

L'attachement aux magasins disparus, tels Warshaw ou la quincaillerie des frères Pecker, interroge la part matérielle du patrimoine de la rue. La plupart de ces commerces ne possèdent pas de réelle valeur architecturale, historique ou valeur d'art, mais plutôt une valeur émotionnelle de familiarité : il est surtout approprié par le vécu et la proximité, au point que l'architecte Vin Dao parle d'un « patrimoine de la nostalgie³⁹ ». Malgré l'absence de visibilité, ces « fantômes » de lieux resurgissent sans cesse, magnifiés par les narrations multiples du boulevard, que ce soient celles des habitants ou les récits littéraires. Ils apparaissent « comme de riches silences de l'ordre bâti mais également de la mémoire sociale et/ou individuelle attachée au quartier et à la ville⁴⁰ ».

D'aucuns se demandent ce qu'il restera des critères de patrimonialisation sur le boulevard si tous les commerces familiaux liés à l'immigration disparaissent. Certains sont remplacés parfois par d'autres icônes, tant le patrimoine du boulevard est caractérisé par le changement et le renouvellement, à l'image des diverses vagues d'immigration d'Europe de l'Est, d'Italie et du Portugal, et aujourd'hui du Maghreb ou des Caraïbes. Mais ce patrimoine mouvant de la migration sur le boulevard se fond-il au sein d'un « nous » montréalais ou est-il propre à chacun des groupes et des secteurs du boulevard ?

Un nous « communautaire » autour du patrimoine de la diversité ?

Légitimer la présence ou prendre date dans le patrimoine montréalais

Dès le tournant des années 1990, les associations du patrimoine définissent le patrimoine montréalais par la diversité⁴¹ : diversité architecturale et des objets du patrimoine, diversité qui va de pair avec le cosmopolitisme, récemment rattaché à

ce qui serait un patrimoine immatériel montréalais et invoqué dans les représentations de la ville. Le Conseil interculturel de Montréal (CIM)⁴² souhaitait placer une « responsabilité mémorielle » dans la *Charte montréalaise des droits et responsabilités* en 2010⁴³. Si cette proposition n'a pas été retenue, elle est révélatrice d'une volonté de prise en compte de manière institutionnalisée de l'apport passé des communautés culturelles à la Ville de Montréal.

Pour les communautés culturelles, le patrimoine constitue en effet une sorte d'« acte de propriété » qui vient « légitimer une place à un groupe dans la ville au sens métaphorique comme au sens le plus concret⁴⁴ ». L'inscription patrimoniale est revendiquée par de nombreux membres des communautés culturelles comme un moyen d'affirmer « nous sommes passés par là ». Cela explique que certaines communautés soient attachées à la reconnaissance fédérale : les membres de la communauté chinoise ou italienne investis dans la mise en valeur du quartier s'y réfèrent spontanément, liant la reconnaissance de la communauté à celle du multiculturalisme. Les associations du patrimoine, qui mêlent anglophones et francophones, comme *Les Amis du boulevard Saint-Laurent*, regroupent d'ailleurs des membres des communautés culturelles, notamment d'origine portugaise.

Mais parallèlement, certains acteurs prônent une attention au quartier ethnique : un membre de plusieurs associations chinoises appelle ainsi à une mise en patrimoine du quartier chinois, à la manière de celui de Victoria (entretien, mai 2012). Le risque de cette nouvelle restructuration géographique, de la rue au quartier, est celui d'une réappropriation communautaire avec glissement d'un patrimoine du cosmopolitisme à celui d'une seule communauté.

Un « nous » communautaire plus qu'un « nous » du boulevard ?

Chaque communauté possède en effet ses propres « lieux de mémoire » et développent ses propres initiatives de patrimonialisation. Les opérations de recueil des mémoires immigrantes en témoignent. La communauté italienne développe les archives e-storia à la Casa d'Italia⁴⁵ (FIGURE 2). La présidente de l'institution explique :

« Nous avons un patrimoine de mémoire collective. Raconter l’histoire de l’immigration italienne à Montréal est maintenant notre mission. Nous sommes le seul centre d’archive italo-canadien au Canada. Si on [ne] préserve pas notre mémoire, dans 100 ans, on tombe dans l’oubli » (Entretien, 6 mai 2013).

Le centre contient les archives pour la mémoire italienne, notamment celle de la Seconde Guerre mondiale, avec l’épisode de l’arrestation par la gendarmerie royale du Canada de plusieurs milliers d’Italo-Canadiens, considérés comme une menace à la sécurité de la nation.

Le 50^e anniversaire de l’arrivée de la communauté portugaise, célébré en 2003, a été l’occasion d’une exposition « *Encontros*, la communauté portugaise de Montréal : 50 ans de voisinage », regroupant plusieurs institutions communautaires portugaises (dont la Mission Santa Cruz) (FIGURE 3). Ces organismes lancent le projet des « cliniques de mémoire », concept fondé sur les opérations de collecte du sang dans les cliniques médicales. L’objectif est ici de collecter des mémoires, des lieux et des souvenirs des personnes de la communauté portugaise. Les organisateurs ont ensuite invité les membres de ces organismes et leurs proches à venir exposer à leurs compatriotes leurs objets et photographies de familles, et à raconter leur histoire à une équipe d’intervieweurs. Cette collecte de mémoires immigrantes, avec une attention particulière à l’histoire orale des immigrants⁴⁶, est plébiscitée par la Société pour le patrimoine d’expression au Québec (SPEQ) qui recommande « d’étendre la formule novatrice des cliniques de mémoire (...) pour recueillir les témoignages des porteurs de traditions. Ces événements pourraient devenir des éléments clés dans la mise en évidence de l’apport d’une communauté à la vie montréalaise⁴⁷ ».

On peut encore citer pour la présence juive le Musée du Montréal juif⁴⁸, qui organise des promenades et visites autour du boulevard. Il s’agit de découvrir des traces devenues invisibles par la découverte des anciennes synagogues détruites ou converties pour d’autres usages. Ces initiatives de mise en valeur des mémoires communautaires sont particulièrement nombreuses et la plupart des

communautés sont attachées à installer sur le boulevard leurs lieux de mémoire : cette prise de possession n'est pas exempte de phénomènes de concurrence entre les initiatives communautaires au risque de brouiller le message cosmopolite. Ce dernier peut également paraître « menacé » par l'affirmation de nouveaux lieux d'accueil des populations immigrantes dans la ville : en effet, les immigrants ne résident plus de façon majoritaire de part et d'autre du boulevard Saint-Laurent et les nouveaux arrivants privilégient aujourd'hui d'autres quartiers de Montréal. Le marquage ethnique est donc quasiment un marquage hérité. De surcroît, certaines traces du passage des immigrants s'effacent ou sont cachées par l'arrivée d'autres vagues : « l'enchinoisement⁴⁹ » du quartier chinois (signalétique, enseignes, architecture « asiatique ») a totalement recouvert l'ancienne installation des Irlandais. Mais ce patrimoine hérité continue de vivre et les communautés reviennent dans les quartiers fondateurs, notamment pour les fêtes. Surtout, il n'y a pas réellement de quartier mono-ethnique : les communautés sont mouvantes dans le temps et dans l'espace (on observe notamment un mouvement vers le Nord de la ville). D'une certaine manière, cette longue rue permet une appropriation du même axe mais à des endroits différents pour chacune des communautés, ce qui permet de désamorcer certaines possibilités de conflits ou de concurrences mémorielles. Ainsi, la rue, espace patrimonial improbable *a priori*, offre des potentialités réelles en matière de patrimonialisation de la diversité culturelle en concentrant en son sein des quartiers à tendance ethnique ou multiethnique ainsi que des espaces plus « neutres ».

La convergence entre patrimoine bâti et patrimoine immatériel, l'absence de réelle réglementation, les disparitions des commerces qui ont contribué à sa renommée, font du boulevard Saint-Laurent un « patrimoine fuyant » : c'est un lieu habité et utilisé, complexe à protéger, mais aussi à définir et à délimiter. Les désignations successives et les géographies fragmentées rendent difficiles la commémoration d'un moment ou d'un tronçon précis du boulevard : le patrimoine du cosmopolitisme est ici caractérisé par son caractère multiforme. Ce patrimoine du cosmopolitisme est surtout lié au sentiment de la perte : la diversité

ethnoculturelle est perçue comme patrimoine car elle est menacée par les changements de fonction du boulevard, qui ne constitue plus la porte d'entrée privilégiée des migrants.

Ce sentiment de la perte, qui accompagne toute vague de patrimonialisation, fait surgir, dans un double mouvement, à la fois des « nous communautaires » qui cherchent à documenter et mettre en valeur leurs mémoires et une volonté de se fondre dans la mémoire québécoise commune autour de la devise provinciale « je me souviens », voire dans un multiculturalisme canadien. Logiques communautaires, logiques interculturelles et nationales se superposent. Le boulevard Saint-Laurent constitue un de ces lieux investis par plusieurs groupes, un « espace de contact (...) où se déploient des stratégies identitaires⁵⁰ », susceptible de devenir un « espace métissé », défini par Laurier Turgeon « comme un processus continu d'interaction entre deux ou plusieurs cultures qui transforme, à des degrés divers, les cultures en contact⁵¹ ».

Ce « nous », qui se construit par une appropriation forte du patrimoine du boulevard, se veut inclusif et local, puisque tantôt il s'insère dans le grand récit autour du cosmopolitisme urbain (notamment pour ce qui est des communautés juives et portugaises), tantôt s'attache en priorité à ses mémoires propres. Cette appropriation repose sur une conscience forte et une connaissance des « critères » patrimoniaux, qui font le boulevard quand les formes officielles de mise en patrimoine sont souvent ignorées. Ce patrimoine du cosmopolitisme est ainsi un élément intériorisé, vécu au quotidien, au cœur de la « montréalité⁵² » actuelle.

Figure 1 : Carte du corridor du boulevard Saint-Laurent et des quartiers traversés

Figure 2 : La Casa d'Italia, située dans le quartier de la Petite Italie, a été érigée en 1936 comme centre communautaire de la communauté italienne. Aujourd'hui, elle a pour mission de développer et promouvoir la culture italo-canadienne. (Photographie : Marie-Laure Poulot, 2012)

Figure 3 : La Mission Santa Cruz (Photographie : Marie-Laure Poulot, 2011).

-
1. La dénomination « *main street* » apparaît dès 1767. Voir Anctil, Pierre, 2002, *Saint-Laurent. La Main de Montréal*, Québec, Septentrion, p. 22. En 1905, le conseil municipal décide de réunir les anciennes rues Saint-Laurent et Saint-Lambert en un seul et unique « boulevard », le boulevard Saint-Laurent. Pourtant, de nombreux habitants continuent d'utiliser « rue » et « boulevard » de manière indifférenciée pour qualifier la *Main*. Nous ferons de même dans cet article.
 2. MacLennan, Hugh, 1945, *Two Solitudes*, Toronto, Collins.
 3. Croteau, Jean-Philippe, 2010, « La communauté juive et l'éducation à Montréal l'aménagement d'un nouvel espace scolaire, 1873-1973 », In Pierre Anctil et Ira Robinson (ed.), *Les communautés juives de Montréal, histoire et enjeux contemporains*, Québec, Septentrion, p. 65–91.
 4. Parcs Canada, Unité de Gestion de l'ouest du Québec, 2006, *Énoncé d'intégrité commémorative, Lieu historique National du Canada boulevard Saint-Laurent*, p. 4.
 5. L'expression « communautés culturelles » englobe dès la fin des années 1970 tous ceux qui ne sont pas Canadiens français. Malgré les nombreuses critiques (essentialisation des différences ou fausse perception d'homogénéité des différents groupes (Bouchard, Taylor, 2008)), nous l'utiliserons car elle est toujours employée dans les textes officiels de Parcs Canada concernant la patrimonialisation du boulevard Saint-Laurent. Voir Bouchard, Gérard, Taylor, Charles, 2008, *Fonder l'avenir: Le temps de la conciliation*, Rapport de la Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, Gouvernement du Québec.
 6. Fulton Gordon et Vermette Luce, Direction des services historiques, Parcs Canada, 1996, *Rapport de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada, L'arrondissement historique du Boulevard Saint-Laurent (La Main)*.
 7. Parcs Canada, 2006 : 4.
 8. Cette recherche interroge la production de l'espace du boulevard Saint-Laurent au prisme du cosmopolitisme, entendu comme projet politique, stratégie économique mais aussi comme sociabilité habitante.
 9. Hannerz, Ulf, 1980, *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*, Paris, Éditions de Minuit, p. 133.
 10. Bordes-Benayoun, Chantal, 2005, « De la rue ethnique au vaste monde », In Jeanne Brody (dir.), *La Rue*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 281-294.
 11. En outre, le terme de multiculturalisme participe du contexte politique canadien, recouvert à Montréal en contexte québécois par le terme d'interculturalisme.
 12. Parcs Canada, 2006 : 4.
 13. Parcs Canada, 2000, *Plan du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada*.
 14. Raoulx, Benoît, 2003, « Être visible dans la ville : le rôle des associations dans les enjeux culturels et sociaux du patrimoine à Vancouver », In Maria Gravari-Barbas, Sylvie Guichard-Anguis (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le*

monde à l'aube du XXI^e siècle, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, p. 433-451.

15. Parcs Canada, 2006 : 27.

16. Humain-Lamoure, Anne-Lise, 2007, « Le quartier comme objet en géographie », In Jean-Yves Authier, Marie-Hélène Bacqué et France Guérin-Pace (dir.), *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte, p. 97-103.

17. Elijah Anderson évoque le contexte de Philadelphie, où la diversité – ici les rapports entre Noirs et Blancs – serait vécue dans une sorte de convivialité privilégiée en ville. Voir Anderson, Elijah, 2004, « The Cosmopolitan Canopy », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, p. 14-31.

18. Remy, Jean, 1990, « La ville cosmopolite et la coexistence inter-ethnique », In Albert Bastenier, Felice Dassetto (ed.), *Immigration et nouveaux pluralismes : Une confrontation de société*, Bruxelles, De Boeck, p. 85-105, p. 96.

19. Bordes-Benayoun : 281.

20. L'héritage italien, ou plus globalement européen du marché Jean-Talon est revendiqué comme le fondement du cosmopolitisme actuel. Voir Corporation de gestion des marchés publics de Montréal, *Les Marchés publics de Montréal*.

21. Simmel, Georg, 1984, « Métropoles et mentalité », In Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (textes traduits et présentés par), 1990, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, p. 61-77.

22. Simmel, Georg, 1908, « Digression sur l'étranger », In Yves Grafmeyer et Isaac Joseph (textes traduits et présentés par), 1990, *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Aubier, p. 53-59, p. 53.

23. Söderström, Ola, 2006, « Studying cosmopolitan landscapes », *Progress in Human Geography* 30, 5, p. 553-558.

24. Société du Vieux-Port, 2005, Projet de politique de patrimoine, Mémoire Office de consultation de la Ville de Montréal.

25. Séance de consultation publique sur le projet de politique du patrimoine de la ville de Montréal, 8 février 2005, Office de consultation de Montréal, Montréal, Deuxième partie, Volume 6, p. 64.

26. Drouin, Martin, 2005, *Le combat du patrimoine à Montréal (1973 – 2003)*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 106.

27. Drouin : 106.

28. Association des architectes paysagistes du Québec, (AAPQ), 26 janvier 2005, Mémoire sur le projet de politique du patrimoine Ville de Montréal, Office de consultation publique de Montréal.

29. Dutour, Juliette, 2006, « Constructions et émotions patrimoniales à Québec : un patrimoine national partagé entre commémorations et reconstructions historiques », *Culture et musées*, n°8, p. 45-60, p. 25.

30. Drouin, Martin, 2009, « Entre gloire et infamie : le rôle ambivalent du tourisme dans la mise en valeur du Vieux-Montréal », *Téoros*, 28-2, p. 93-96.

31. Ville de Montréal, *Politique du Patrimoine de la Ville de Montréal*, mai 2005.

32. Gouvernement du Québec, Loi sur les biens culturels, chapitre B-4, Chapitre I – Définitions et application, remplacée le 19 octobre 2012.

-
33. Commission des lieux et monuments historiques du Canada, juin 1996, procès-verbal : Examen du document intitulé « L'arrondissement historique du boulevard Saint-Laurent (la « Main »), Montréal (Québec) ».
34. Debarbieux, Bernard, 2003, « Haut lieu », in Jacques Levy et Michel Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 448-449.
35. Fulton, Vermette : 717.
36. Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française [en ligne], <http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-260/Patrimoine%20de%20la%20diversit%C3%A9%20culturelle%20%C3%A0%20Montr%C3%A9al#.VL52fcZUizc>, site consulté le 18 janvier 2015.
37. Ville de Montréal, 2005, *Politique du patrimoine de la Ville de Montréal*, p. 17.
38. Société du patrimoine d'expression du Québec, 2005, Office de consultation Publique de Montréal, mémoire, Politique du patrimoine, p.4.
39. Dao, Vinh, 2006, « Warshaw Building sur la Main. Patrimoine de la nostalgie », in Lucie K. Morisset et Patrick Dieudonné (dir.), *Patrimoines pour le XXIème siècle. Regards du Québec et de la Bretagne*, Québec, Nota Bene, pp. 237-265.
40. Verguet, Céline, 2007, « La part de fantomatique dans les représentations de l'espace urbain », In Marie-Blanche Fourcade (dir.), *Patrimoine et patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel*, Les Presses de l'université de Laval, p. 209-228, p. 209-210.
41. Drouin, 2005 : 281.
42. Le Comité consultatif sur les relations interraciales et interculturelles (CCRIIM), créé en 1990, et transformé en 1996 en Comité aviseur sur les relations interculturelles de Montréal (CARIM) assure une mission de conseil auprès du maire, notamment sur les thèmes ayant trait à l'organisation des services municipaux et aux relations entre la Ville et les membres des communautés ethnoculturelles. Aboli lors de la restructuration de la ville, la pression des leaders des communautés ethnoculturelles a conduit à sa restauration sous le titre de Conseil Interculturel de Montréal (CIM) en 2003.
43. Conseil interculturel de Montréal, 29 octobre 2010, Document de réflexion dans le cadre de la consultation publique sur la révision de la charte montréalaise des droits et responsabilités, p.15.
44. Raoulx : 449.
45. Voir le site de la Casa d'Italia : <http://www.casaditaliacppi.org/index.php/en/>, consulté le 10 mai 2014.
46. Leclerc, Jean-François et Pires, Joaquina, 2003, « La mémoire et l'identité de Montréal : des repères territoriaux pour une mémoire sans frontières », *Montréal cultures*.
47. Société du patrimoine d'expression du Québec, 2005, Office de consultation Publique de Montréal, mémoire, Politique du patrimoine, p. 7.
48. Créé en 2010, le Musée du Montréal juif « rassemble, cartographie et partage l'histoire et les expériences de la communauté juive de Montréal sur Internet et à

l'aide de visites guidées [et] d'expositions ». Voir leur site internet : <http://mimj.ca/>, site consulté le 9 avril 2015.

49. Cha, Jonathan, 2004, « La représentation symbolique dans le contexte de la mondialisation. L'exemple de la construction identitaire du Quartier Chinois de Montréal », *Journal de la Société pour l'étude de l'Architecture au Canada*, Volume 29, n° 3-4.

50. Turgeon, Laurier, 2003, *Patrimoines métissés, contextes coloniaux et postcoloniaux*, Paris, Saint-Nicolas, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Les Presses de l'Université Laval, p. 23.

51. Turgeon : 23.

52. Charney, Melvin, 1980, « The Montrealness of Montreal. Formations and Formalities in Urban Architecture », *The Architectural Review*, no 999.